

## L'éducation en République populaire de Chine entre contrôle étatique et économie de marché

*Christine Nguyen Tri* \*

Tant pour des raisons idéologiques que pratiques, l'éducation a toujours été au centre des préoccupations et des priorités du Parti communiste chinois (PCC). Dès le milieu des années cinquante, la réforme des institutions éducatives aboutit à l'instauration d'un monopole d'État. Une vingtaine d'années plus tard, les thuriféraires occidentaux de l'expérience maoïste s'accordaient volontiers pour vanter les multiples succès de la République populaire de Chine (RPC), et nombreux furent ceux qui n'hésitèrent pas à proposer le modèle éducatif chinois en exemple aux pays en voie de développement [Tessier, 1978; Pepper, 1996<sup>1</sup>]. À les entendre, malgré la faiblesse des ressources nationales, les communistes chinois avaient su relever le défi d'une éducation pour tous, tout en formant les cadres indispensables à la modernisation de leur pays. Pendant la Révolution culturelle (de 1966 à 1976 dans sa durée officielle longue), ils se seraient lancés dans une entreprise des plus originales avec des résultats étonnants dignes du « génie chinois » : réconciliation des travailleurs intellectuels et manuels par la combinaison harmonieuse des activités des uns et des autres, par l'association étroite de la théorie et de la pratique, politique illustrée par les fameux « étudiants ouvriers-paysans-soldats » et les « écoles du 7 mai » qui offraient des « stages de recyclage » aux cadres administratifs, techniques et politiques<sup>2</sup>.

À la fin des années soixante-dix, tandis que ces mythes volaient en éclats, la nouvelle équipe dirigeante menée par Deng Xiaoping (1904-1997) dressait un bilan plus que mitigé. Responsables de l'éducation et politiques reconnaissaient que, par manque de moyens et d'encadrement, une bonne partie de la population, essentiellement dans les campagnes et les provinces intérieures, était encore plongée dans l'ignorance, tandis que ceux qui avaient pu bénéficier d'une formation, pour dominée qu'elle soit par la priorité du « rouge » sur l'« expert », avaient un niveau et des compétences jugés nettement insuffisants pour remplir les fonctions qui les attendaient et œuvrer efficacement à la modernisation. Pour le PCC,

---

\* Maître de conférences, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Paris.

1 Le premier ouvrage est un exemple des écrits « partisans » de l'époque, le second analyse la politique appliquée de 1949 jusqu'à la Révolution culturelle avec plus de recul.

2 Pour une vue d'ensemble de l'histoire de la période, voir Bergère [1989], Roux [1998].

l'heure de l'autocritique n'était pas encore venue, et ne l'est toujours pas. Le gâchis général fut mis sur le compte de la « bande des quatre<sup>3</sup> », de Lin Biao (1907-1971) et de dérives gauchisantes particulièrement néfastes dans le domaine éducatif, auxquelles le III<sup>e</sup> plénum du Comité central issu du XI<sup>e</sup> congrès du PCC réuni au mois de décembre 1978 aurait mis fin, ouvrant ainsi la voie aux *Quatre Modernisations*<sup>4</sup>. Cette expression, utilisée pour la première fois par Zhou Enlai (1898-1976) en 1964, sert désormais de slogan à la politique appliquée depuis ce fameux plénum. La RPC s'est alors engagée dans un programme de réformes doublé d'une politique d'ouverture avec l'espoir de réussir enfin à se sortir du sous-développement. Si cette politique a été maintenue dans ses grandes lignes, elle n'a pas manqué de se heurter à de nombreuses difficultés et de connaître quelques aléas. Quant à l'éducation, elle s'inscrivait dans l'urgence puisque le succès des Quatre Modernisations reposait en grande partie sur elle. La tâche s'est avérée des plus délicates, comme en témoignent les nombreux mouvements étudiants qui ont rythmé la vie du pays dans les années quatre-vingt, pour atteindre une intensité dramatique au moment des incidents violents du printemps 1989, culminant avec le massacre de Tian'anmen dans la nuit du 3 au 4 juin.

Depuis, la dénonciation de la corruption et la demande de démocratisation du régime semblent loin d'être le souci premier de la majorité des intellectuels chinois<sup>5</sup>. Désormais, ils sont entrés eux aussi dans l'ère du profit et paraissent pleinement avoir fait leurs les slogans d'efficacité, d'initiative, de capacité à se prendre soi-même en charge, censés caractériser « une économie de marché socialiste à la chinoise ». Comme souvent, la Chine déroute. Au plus fort de la Révolution culturelle, et même au moment du lancement des réformes, qui aurait osé prédire que le PCC finirait par encourager la création d'établissements scolaires privés ? Dans cet article, je me propose de faire l'analyse de cette politique en m'appuyant sur une enquête menée au mois d'octobre 1999<sup>6</sup> et les ouvrages recueillis à ce moment-là. Le champ de mes investigations a compris aussi bien des établissements privés que publics, les seconds subissant directement l'influence des mots d'ordre inhérents à la fondation des premiers qui elle-même a été préparée par les nouvelles orientations imposées au secteur public. Au cours de mon enquête, je n'ai pas manqué de me heurter à l'opacité des discours, si ce n'est à la discrétion de certains de mes interlocuteurs et au flou des textes réglementaires, surtout quand il est question des aspects financiers des créations privées et de leurs rapports avec les instances officielles. Tout d'abord, je dresserai un rapide tableau de la politique menée depuis le début des années cinquante, en m'arrêtant sur le traitement réservé aux établissements hérités de la période républicaine. J'évoquerai ensuite les mesures prises en matière éducative depuis le début des réformes et

3 « Bande des quatre » : c'est-à-dire Jiang Qing (épouse de Mao), Zhang Chunqiao, Wang Hongwen, Yao Wenyuan.

4 Modernisation de l'agriculture, de la défense, de l'industrie, des sciences et des techniques.

5 « Intellectuel » est à prendre dans un sens assez large, tel qu'il est employé en RPC, gens qui travaillent dans les domaines de l'éducation, l'édition, la presse, la recherche bien sûr, etc., ceux qui ont suivi une formation au moins secondaire.

6 Enquête réalisée au cours d'une mission à Pékin, Kunming et Shanghai.

montrera comment le pouvoir communiste en est arrivé à souhaiter et encourager le retour du privé. J'insisterai sur les problèmes que celui-ci soulève dans un pays où la politique nationale est toujours entre les mains d'un parti unique qui n'a pas renoncé à maintenir les citoyens sous son étroite surveillance. Comment peut-on concilier la persistance du contrôle idéologique avec des écoles privées justifiées au nom des nécessités du marché et du libéralisme économique ? Quel peut être le devenir de ce qui était autrefois l'une des priorités du régime, une éducation générale et gratuite pour tous, quand le secteur public se laisse tenter par les sirènes du privé et les bienfaits de la commercialisation ?

### **De l'étatisation de l'éducation au retour du privé**

Huit années de guerre étrangère (1937-1945) contre le Japon, puis quatre années de guerre civile (1945-1949) avaient contribué à désorganiser un système éducatif moderne qui n'avait eu le temps ni de s'implanter solidement ni de donner toute sa mesure. En effet, né au début du siècle, il avait été rapidement pris dans la tourmente d'une révolution, celle de 1911, et de l'enfantement difficile d'une république, marquée par la dictature de Yuan Shikai (1912-1916), elle-même suivie des désordres orchestrés par les « seigneurs de la guerre » (1916-1927). Quant au gouvernement nationaliste, les dix années de paix relative qu'il connut (1927-1937) ne lui suffirent pas à mener à bien un programme éducatif rationnel. À la fin des années quarante, non seulement les établissements scolaires modernes existants ne suffisaient pas à répondre aux besoins, mais de plus leur répartition sur l'ensemble du territoire était très déséquilibrée, avec une concentration excessive dans les régions côtières et les grandes villes tandis que l'intérieur du pays et les campagnes n'avaient pas encore entamé leur mutation. En 1949, le pouvoir communiste avait à définir de nouvelles priorités, s'attaquer au contenu de l'éducation, changer les méthodes, mettre en place un système éducatif homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'appuya sur l'expérience acquise dans les bases révolutionnaires, prit l'Union soviétique comme modèle et, dans un premier temps, affirma vouloir conserver ce qu'il y avait de positif dans l'ancien système. Or, héritage direct de la période impériale, une bonne partie de l'enseignement républicain était entre les mains d'institutions privées [Mao, Shen, 1989 : 14-38]. En 1947, sur 207 établissements supérieurs, 79 étaient privés (soit 38,16 % du total) ; à Nankin et Wuhan, la proportion était de 50 %. Pour les cinq villes de Pékin, Nankin, Shanghai, Ningbo, Wuhan, 1 452 écoles primaires privées représentaient 56 % du total et accueillaient 307 400 élèves (soit 43 %), 439 écoles secondaires privées (84 %) accueillaient 1 362 000 élèves (73 %<sup>7</sup>). Dans certaines régions, la quasi-totalité de l'enseignement était entre les mains du privé. Nombreux étaient les établissements qui avaient des difficultés et qui fermèrent leurs portes avant que le nouveau régime eût décidé de leur sort. Tout en imposant un contrôle à ceux qui subsistaient, il fallait veiller à ne pas désorganiser l'éducation. Les établissements

---

7 Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, ils sont sujets à quelques variations en fonction des auteurs et des critères retenus [Wu, 1999 : 41].

supérieurs privés furent placés sous la protection de l'Armée populaire de libération. Dans le primaire et le secondaire, ceux qui furent jugés par trop « réactionnaires », c'est-à-dire trop compromis avec l'ancien pouvoir, tant à cause de leur enseignement que de leurs responsables, furent immédiatement fermés. Les autres furent maintenus et au besoin aidés, après qu'ils eurent sollicité et obtenu une reconnaissance officielle; à cette fin, des enquêtes furent menées. Malgré les premières recommandations de prudence, dès 1952, tous les établissements supérieurs étaient devenus publics.

Parallèlement à la nationalisation des entreprises industrielles et commerciales, en 1955-1956, le secteur privé de l'éducation avait entièrement disparu. Pour bien marquer l'avènement d'une nouvelle ère et effacer tout souvenir de la « vieille société », la plupart des anciens noms furent changés. De nos jours, s'autorisant des nouvelles orientations qui ont accompagné les réformes, certains auteurs n'hésitent pas à revenir sur le jugement négatif porté contre les écoles privées. Celles-ci sont devenues un thème de recherches et sont présentées comme l'héritage d'une tradition chinoise plusieurs fois millénaire, ce qui en soi équivaut à une réhabilitation [Wang, Wu, Hu, 1997; Wu, 1996; Wu, 1999]. Les chercheurs reconnaissent également le rôle joué au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> par les établissements missionnaires, même s'ils continuent à les présenter comme étant l'expression d'un impérialisme culturel. Les mesures prises dans les années cinquante à l'encontre des écoles privées sont qualifiées de « politiques » et justifiées par une conjoncture nationale et internationale difficile et par la nécessité de donner la priorité à la lutte contre les ennemis intérieurs et extérieurs. Il n'en demeure pas moins que ces mesures ont été brutales. Cependant, il eût été plus judicieux de faire fonds sur la bonne volonté des « bourgeois patriotes » et des « capitalistes nationaux » prêts à investir dans l'éducation. Pour ce qui est des campagnes, la fermeture des *sishu* (écoles privées traditionnelles) signifiait la disparition de toute forme d'enseignement sans qu'on ait les moyens immédiats de proposer une solution de rechange.

Sans évoquer les divers mouvements politiques qui ont secoué la RPC depuis le début des années cinquante (*Cent fleurs, Grand bond en avant*, pour ne citer que les plus connus), qui ont également eu des répercussions sur l'éducation, ne serait-ce qu'à travers le traitement infligé aux intellectuels, la seule Révolution culturelle a gravement contribué à compromettre les efforts des années précédentes en instaurant un égalitarisme rigoureux et en plaçant la politique aux postes de commande [Pepper, 1996]. Dans les universités, l'enseignement a été interrompu pendant trois années (1966-1969), et quand elles ont rouvert leurs portes, les étudiants furent recrutés en fonction de critères politiques. Il leur fallait être d'une bonne origine sociale (fils de paysans pauvres ou d'ouvriers) et connaître le *Petit Livre rouge* par cœur, tout en ayant de solides recommandations, pour être jugés aptes à faire des études et obtenir leur diplôme.

Il faut attendre 1977 pour que des concours nationaux d'entrée à l'université basés sur les connaissances soient organisés et que les enseignants osent relever un peu la tête, après avoir été soumis à un régime de terreur institutionnelle. La situation n'était guère meilleure dans le primaire et le secondaire. À la veille des réformes, les dirigeants ne pouvaient que se lamenter sur le retard accumulé durant ces dix années dans tous les domaines mais plus particulièrement dans celui

de l'éducation. Tandis que le slogan « compter sur ses propres forces » était remplacé par « l'étranger au service de la Chine », la fin du « bol de riz en fer » était proclamée. C'est dire qu'à l'égalité répartition des ressources du pays (tous égaux face à la pénurie) fut opposée l'idée que des villes, des régions, des provinces, et même des individus pouvaient s'enrichir plus vite que les autres, ce qui, dans une seconde étape et par un phénomène d'entraînement naturel, devait permettre au pays dans son ensemble de décoller.

Malgré quelques dérapages, la politique des réformes a rencontré un net succès dans les campagnes, avec une amélioration sensible des conditions de vie des paysans [Gentelle, 1999; Sanjuan, 2000]. Pour ce qui est du volet urbain et industriel, le passage d'une prise en charge totale par l'État à son désengagement s'est avéré beaucoup plus difficile. Dans un discours prononcé au mois d'octobre 1983, Deng Xiaoping fixait trois objectifs à l'éducation autour du thème de son ouverture à la modernisation, au monde, à l'avenir, programme qui est désormais sans cesse rappelé à travers la formule des « trois orientations » (*sange mianxiang*), symbole de la réforme éducative [Gao, 1994 : 463-464]. L'uniformisation des cursus et le raccourcissement de la durée des études appliqués pendant la Révolution culturelle étaient remplacés par la nécessaire adaptation de l'éducation aux besoins de l'économie, l'augmentation du niveau culturel de l'ensemble de la population et des compétences de tous les personnels, la diversification et le renforcement des études supérieures spécialisées. La Chine devait cesser de se féliciter de ses succès récents par comparaison à son passé de pays arriéré, prendre comme référence les pays les plus avancés pour être enfin capable d'anticiper les évolutions futures.

Ce changement radical supposait une transformation profonde des habitudes. Les universités qui dépendent entièrement des instances centrales (ministère de l'Éducation) donnent une idée de la complexité de la mutation à opérer [Agelasto, Adamson, 1998]. Comme toute entreprise d'État, une université constitue une unité de travail (*danwei*). Sur un campus où vivent enseignants et étudiants, outre les bâtiments proprement scolaires (bâtiments pour les cours, bibliothèque, laboratoires, équipements sportifs, etc.), on trouve des logements pour le personnel (enseignants, administratifs, personnel de service) et des dortoirs pour les étudiants, des magasins, un marché, un hôpital et sa pharmacie, une crèche, des écoles, une poste, un bureau de police, en bref, les services indispensables à la vie de la communauté. Certes, les *danwei* universitaires n'ont pas disparu, et ne sont sans doute pas près de disparaître, mais par l'abandon progressif du logement des personnels et des étudiants, l'État cherche à alléger le fardeau financier qu'elles représentent en termes d'acquisition de terrains et de constructions. L'État était en outre soumis à une double contrainte : la prise en charge totale des étudiants, l'attribution d'un travail (le *fenpei*) à tous les diplômés. Non seulement les études étaient gratuites, mais les étudiants recevaient une allocation. Pour ce qui est de l'attribution d'un travail, outre les abus inhérents au système des *guanxi* (relations), la médaille avait son revers. En effet, les diplômés étaient obligés d'accepter l'affectation proposée même si elle ne correspondait pas à leur souhait géographique ou professionnel ou tout simplement aux compétences acquises. Pour fournir du travail à tous les diplômés, les autres unités de travail (entreprises d'État) étaient mobilisées et tenues, qu'elles en aient besoin ou non, d'en accueillir tous les ans

un certain contingent. Au nom de la rationalité et des lois du marché, les responsables de l'éducation se sont attaqués au *fenpei* ainsi qu'à la gratuité des études.

À partir de 1985, de nouvelles institutions supérieures proposant des formations professionnelles courtes ont montré la voie [Guo, 1994 : 470-471]. En opposition totale avec ce qui se faisait dans les autres établissements supérieurs, elles furent autorisées à appliquer les quatre règles suivantes: paiement de frais de scolarité, externat, recherche d'emploi laissée à l'initiative des diplômés, recommandation des meilleurs. Quant aux universités d'État, dans un premier temps, leurs diplômés capables de se trouver eux-mêmes un travail ont été autorisés à ne pas accepter celui proposé par l'État. Désormais, les diplômés sont tous tenus de se débrouiller par eux-mêmes, quitte à faire jouer leurs relations. Pour ce qui est des étudiants, seuls les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu le plus de points au concours d'entrée, peuvent bénéficier de la gratuité des études et d'une bourse, les autres paient des frais de scolarité dont le montant augmente de manière inversement proportionnelle à la note obtenue au concours, plus la note est basse plus les frais à payer sont élevés<sup>8</sup>. Officiellement, ces frais tournent autour de 5000 yuan par an, mais les sommes versées peuvent être beaucoup plus élevées, jusqu'à 10000 yuan et plus, par le biais de « frais divers ».

Les études payantes sont devenues une véritable tentation pour les universités, certaines ont été critiquées pour avoir accepté sans y être autorisées des étudiants dont les notes au concours étaient en dessous de la barre fixée par les instances centrales en contrepartie du paiement de droits élevés [ministère de l'Éducation, 1998], d'autres pour refuser des étudiants qui avaient réussi le concours mais étaient incapables de payer les droits réclamés. C'est ainsi qu'une bachelière de Kunming, admise dans une faculté de médecine, se voyait réclamer 8000 yuan et aurait dû renoncer à ses études si son cas n'avait ému un de ses anciens professeurs. Celui-ci résolut le problème en alertant l'opinion publique par l'intermédiaire d'un ami journaliste; à la suite d'un article paru dans un journal local, il réussit à réunir, grâce à des dons spontanés, la somme de 30000 yuan<sup>9</sup>. Mais pour un cas qui a trouvé une heureuse conclusion, combien sont restés sans solution?

Les candidats à des études supérieures se heurtent à un double barrage: le concours et le prix des études. Il se pourrait que le premier soit en partie levé à plus ou moins long terme. En effet, les universités sont autorisées à dépasser le *numerus clausus* fixé par le ministère. Ainsi, le vice-président de l'université normale du Yunnan à Kunming (rencontré à Paris au mois d'avril 2000) m'a affirmé que, pour la prochaine rentrée, son université pourra recruter 10000 étudiants dans le cadre du contingent national et 10000 hors contingent; c'est dire qu'elle a la possibilité d'admettre des étudiants qui n'ont pas réussi le concours. Reste à savoir si l'université en question aura les moyens, en locaux et en enseignants, de doubler le

---

8 Exemple qui m'a été donné par une enseignante de Kunming pour 1999: on est admis à l'université à partir de 680 points et plus. Ceux qui ont obtenu plus de 730 ne paient pas de frais, entre 725 et 730, ils paient 5000 yuan, avec 724 points 6 000 yuan, avec 723 points 7 000 yuan (au 6 juillet 2000, 1 franc = 1,2 yuan).

9 Cette affaire, qui m'a été racontée par le professeur, est relatée dans le quotidien local, *Dushi shibao* (*Le Temps de la cité*), des 27 et 28 août 1999. Titre de l'article qui occupe toute la première page du numéro du 27 août: « Devrais-je vraiment renoncer à entrer à l'université? »

nombre de ses nouveaux étudiants. Cette mesure répond à l'attente des familles et d'une partie des personnels de l'éducation qui souhaitent que tous les bacheliers aient la possibilité de poursuivre des études supérieures; dans ce cas, l'appel au privé sera d'autant plus nécessaire. Si une brèche est ouverte dans le système du concours universitaire, plutôt qu'à sa disparition totale, il semble plus probable que l'on s'acheminera vers une hiérarchisation renforcée des établissements supérieurs: les plus prestigieux (certains établissements « publics » de la capitale et de quelques grandes villes comme Tianjin ou Shanghai) continuant à appliquer un recrutement très sélectif, tandis que les autres, qu'ils soient privés ou publics, bénéficieraient d'une plus grande marge de manœuvre.

Quant au barrage de l'argent, il n'est pas près de céder, bien au contraire, puisqu'il fonctionne aussi bien dans les établissements privés que dans ceux dits publics. Pour pouvoir payer leurs études, les étudiants sont autorisés et même incités à travailler, et l'on est revenu à la formule « combinaison du travail et des études » (*qingong jianxue*), employée au début du siècle pour qualifier les Chinois partis à l'étranger parfaire leur formation. Quant aux enseignants, si leur salaire a été augmenté, cette augmentation est loin d'avoir suivi la courbe ascendante du coût de la vie, et ils ont dû eux aussi trouver leurs propres solutions. C'est pourquoi les établissements ont été amenés à solliciter de plus en plus les parents, en réclamant le paiement de sommes qui, sous des appellations diverses, servent en fait à compléter le revenu du personnel éducatif. C'est non seulement vrai des universités mais aussi des écoles primaires et secondaires, qui ont d'ailleurs montré la voie.

Paradoxalement, avant les réformes, alors que l'enseignement supérieur était gratuit, les élèves du primaire et du secondaire devaient acquitter des frais de scolarité, très minimes il est vrai, de l'ordre de quelques yuan par an. Mais depuis, ces frais ont été considérablement augmentés (d'un millier à deux milliers de yuan). Pour arriver à réaliser son programme, compte tenu des retards accumulés, l'État devait se battre sur tous les fronts sans en avoir les moyens. C'est ainsi que de l'appel à la participation des familles par l'augmentation continue des frais de scolarité, de la transformation du secteur public et de sa nécessaire conversion aux lois du marché (*shangye hua*), les responsables de l'éducation en sont venus à l'idée de diversifier les sources de financement et finalement à l'appel à des investissements privés.

Quoiqu'elle soit officiellement encouragée, cette politique n'a pas manqué de susciter de nombreux débats et des oppositions qui se reflètent encore dans la législation. Avant les réformes, il y avait deux types de financement: une prise en charge totale par l'État pour les établissements urbains, qualifiés de fondations publiques (*gongli* ou *gongban*); une prise en charge par les brigades de production pour les établissements ruraux (écoles primaires) qualifiés de fondations populaires (*minban*). Les brigades de production ont disparu, mais le terme *minban* a subsisté et sert désormais à désigner les établissements à financement que je qualifierai pour le moment de non public.

Le retour de l'initiative privée peut parfois prendre d'étranges voies, c'est ainsi que des écoles primaires et secondaires publiques débaptisées dans les années cinquante ont exprimé le souhait d'utiliser de nouveau leur ancien nom. Le législateur a tranché par un refus, ne faisant de concession que pour des écoles fondées



autrefois par des Chinois d'outre-mer patriotes, des membres de partis démocratiques ou autres célébrités méritantes du monde académique [Guo, 1995 : 372-373].

### La place des institutions privées dans un système éducatif socialiste

Pour désigner les institutions privées, dans les textes, trois termes sont utilisés, fondation populaire (*minban*), fondation par les forces sociales (*shehui lilianq banxue*), école privée (*sili xuexiao*). Dans un premier temps, ces termes correspondaient à des institutions différentes de par leur financement, semi-public pour les deux premiers, entièrement privé pour le troisième. Ce que je rends par « semi-public » recouvrait à l'origine des établissements fondés par les collectivités locales (villes, bourgs, districts), les partis démocratiques et des « institutions sociales » – par exemple universités ou centres de recherche associés entre eux ou à des entreprises industrielles et commerciales (nationales, mixtes ou privées<sup>10</sup>), ces dernières ayant le droit d'investir de manière indépendante. Le premier souci des autorités centrales était de mobiliser toutes les ressources disponibles et de décentraliser les investissements.

On trouve le second terme dans les premiers règlements de 1987 concernant ces établissements. Dans son article 25, la loi sur l'éducation de la République populaire de Chine du 18 mars 1995 stipule que l'État encourage « des entreprises, des collectivités et autres institutions sociales ainsi que des citoyens à titre individuel à fonder des écoles et autres établissements éducatifs en conformité avec la loi » [Commission nationale de l'éducation, 1998 : 1-9]. Cette même définition est reprise dans les nouveaux « règlements pour la fondation d'écoles par les forces sociales » (*Shehui lilianq banxue tiaoli*) du 31 juillet 1997 avec cette précision que les fonds investis ne doivent pas être publics, c'est-à-dire provenir des instances centrales (ministère de l'Éducation ou autre); il n'est cependant pas interdit à des entreprises d'État de participer à la fondation d'écoles « privées » [ministère de l'Éducation, 1999 a : 887-892].

Les textes législatifs et réglementaires restent suffisamment flous sur les financements pour laisser une certaine souplesse d'interprétation. Dans les statistiques, seul *minban* apparaît, sachant qu'on lui donne pour équivalent anglais « *private and other social sources* » [ministère de l'Éducation, 1998], ce qui revient à l'associer avec « école privée » et « fondation par les forces sociales », avec une confusion possible entre les anciens établissements ruraux *minban* et les nouveaux. Dans les documents officiels, les trois termes ont de plus en plus tendance à être confondus.

Toujours avec le souci d'alléger le fardeau de l'État, il existe également une forme particulière d'association entre l'État et des particuliers selon la formule « propriété publique, gestion privée » (*guoyou minban*). L'État passe un contrat avec un ou plusieurs investisseurs, qui peuvent être les anciens responsables d'une institution publique, se décharge sur eux à la fois de la gestion et des frais courants, tout en assurant le paiement du salaire de base des personnels et en conservant la propriété

---

10 Dans ce cas, l'université, le centre de recherche et l'entreprise ont des places réservées pour les enfants de leurs employés, manière de leur garantir la meilleure éducation possible.



Figure 1 – Établissements scolaires de RPC (1997)

Niveau	Établissements	Élèves
Maternelles	182 485	25 189 600
Éducation spéciale (aveugles, sourds-muets, handicapés mentaux)	1 440	340 600
Primaire ( <i>minban</i> )	628 840 (1 806)	139 953 700 522 284
Secondaire	97 308	71 888 900
– spécialisé	4 143	4 654 100
– ouvriers spécialisés	4 395	1 931 000
– professionnel	10 047	5 118 900
– général	78 642	60 178 600
lycées	13 880	8 500 700
collège	64 762	51 677 900
( <i>minban</i> )	(1 702)	
– pour jeunes délinquants	81	6 300
Supérieur	1 020	3 174 362
– universités et instituts supérieurs	603	1 986 125
– cycle court	417	1 188 237
Formation à la recherche	735	176 400

Source: ministère de l'Éducation, *Educational Statistics Yearbook of China*, 1997 et 1998.

des terrains et des bâtiments, avec possibilité pour les investisseurs de les racheter à long terme. En encourageant leur fondation, les instances centrales comptent sur les écoles privées pour atteindre les objectifs éducatifs nationaux: la réalisation effective de l'obligation scolaire sur neuf ans (six ans de primaire, trois ans de collège); le développement de l'éducation préscolaire; la diversification et l'augmentation des formations techniques et professionnelles; l'introduction de méthodes d'enseignement et d'équipements modernes qui passent entre autres par la multiplication d'accords d'échanges avec les pays les plus avancés; la satisfaction de la demande des familles tant pour le niveau secondaire que supérieur. Les textes législatifs et réglementaires de tous ordres insistent sur le fait que les écoles privées ne doivent pas être considérées comme des entreprises destinées à faire des profits, qu'elles sont essentiellement, pour ne pas dire uniquement, destinées à aider le gouvernement à réaliser son programme de modernisation et que leurs fondateurs doivent avant tout être animés par le souci du bien public. Ces principes sont constamment rappelés dans les documents tant à destination des personnels administratifs chargés de s'assurer de leur respect, que des candidats à la fondation d'écoles privées, preuve que les uns et les autres ne les ont sans doute pas encore bien assimilés. Ce n'est pas tou-

jours le souci du bien public qui pousse les autorités administratives à accorder les autorisations nécessaires aux uns et à les refuser aux autres.

En une quinzaine d'années, il semble que les établissements dits *minban* aient rencontré un certain succès auprès des parents et donc des investisseurs. Wu Zhongkui mentionne, pour l'année 1997, 50 000 établissements éducatifs non publics (fondés par les forces sociales) accueillant 10 066 000 élèves, dont 3 508 écoles primaires et secondaires pour 1 060 000 élèves, 1 725 écoles secondaires professionnelles pour 440 000 élèves, 22 écoles supérieures dont les diplômes étaient reconnus par l'État pour 14 000 étudiants, 1 200 écoles supérieures dont les diplômes n'étaient pas reconnus par l'État pour 1 290 000 étudiants (pour le secteur public, voir figure 1). Les statistiques du ministère de l'Éducation pour la même année sont muettes sur les établissements supérieurs non publics; elles répartissent les 3 508 écoles primaires et secondaires privées en 1 702 établissements *minban* pour 78 642 établissements relevant de l'enseignement secondaire général, 1 806 écoles *minban* accueillant 522 284 élèves pour 628 840 établissements primaires et une population scolaire de 139 953 696 élèves. Au début de l'année 1998, le nombre total d'établissements privés tournait autour de 60 000, dont 1 270 établissements supérieurs (toujours 22 reconnus par l'État), 20 000 écoles maternelles, 35 000 établissements divers (pour des formations courtes – pratiques, culturelles et autres – destinées à des adultes), avec un total de 10 millions d'élèves (internet, site [www.cvedu.com.cn](http://www.cvedu.com.cn): Zhongguo minban jiaoyu wang, Réseau de l'éducation privée en Chine). Un sondage effectué auprès des familles dans des grandes et moyennes villes révèle que 13 % des parents seraient prêts à envoyer leur enfant dans une maternelle privée, 8,7 % au niveau du primaire, 33,9 % au niveau du secondaire et 21 % dans le supérieur; dans la seule ville de Pékin, il y aurait 100 000 étudiants potentiels pour des institutions privées [Wu, 1999 : 3].

Ces chiffres et pourcentages, qui indiquent une forte demande pour les niveaux préscolaire, secondaire et supérieur, permettent de souligner les faiblesses actuelles du système éducatif chinois. Les concours pour l'entrée à l'université ne s'expliquent pas seulement par la volonté de sélectionner les meilleurs, c'est un moyen d'éliminer le trop grand nombre de candidats à des études supérieures, c'est-à-dire les bacheliers, que les universités publiques existantes ne peuvent tous accueillir faute de places. En 1997, sur les 2 842 659 candidats qui se sont présentés au concours, 1 080 411 ont été reçus, soit un taux de réussite de 38 % [ministère de l'Éducation, 1998 : 208]. En 1999, ces chiffres étaient de 1,56 million d'étudiants admis dans des établissements supérieurs, pour 3,4 millions de candidats. Pour ce qui est du pourcentage des jeunes Chinois en âge de faire des études supérieures accueillis dans des établissements de ce niveau, il serait de 3 % en 1999, les instances centrales espérant le porter à 8 % en l'an 2000, pari qui me semble très difficile, voire impossible, à tenir. Ces deux pourcentages, que je n'ai trouvés dans aucun des documents officiels dont je dispose, servent d'argument aux fondateurs d'écoles privées pour démontrer que ces écoles sont devenues indispensables et que l'avenir leur appartient<sup>11</sup>.

---

11 Ces pourcentages sont donnés sur le réseau dans un document qui porte le titre de *Situation de l'éducation privée en Chine (Zhongguo minban jiaoyu gaikuang)*.

Compte tenu de cette réalité, l'État a dû assouplir sa politique; en effet, dans la loi sur l'éducation de 1995, il se réservait le droit de limiter strictement la création d'établissements supérieurs privés; une correction à cette restriction a été apportée en août 1998 dans la loi sur l'éducation supérieure de la RPC (article 6), et selon les chiffres les plus récents (1999), ils représenteraient le tiers des établissements supérieurs (universités, instituts supérieurs, formations courtes confondus) avec un contingent de 2 millions d'étudiants.

Il ne faut pas en conclure que le secteur public est menacé, du moins pas dans l'immédiat, ne serait-ce que parce que la majorité des nouvelles fondations proposent des formations techniques et professionnelles courtes et n'entrent donc pas en concurrence avec les universités nationales les plus prestigieuses. Sur les 45 établissements supérieurs dont la fondation a été autorisée par le ministère de l'Éducation en 1999, 34 sont des établissements professionnels et techniques. Par ailleurs, leurs élèves sont recrutés parmi les laissés-pour-compte de l'Éducation nationale. Comme nous le verrons plus loin, et comme nous l'avons indiqué plus haut, il y a de fortes chances pour que les institutions supérieures nationales continuent à se réserver les sujets d'élite. Les projections du ministère de l'Éducation prévoient qu'en l'an 2010, tous les établissements privés confondus devraient former 15 % des élèves.

### Des écoles privées à Pékin et à Kunming (province du Yunnan)

Pékin et la province du Yunnan (au sud-ouest de la Chine) offrent deux exemples de situations contrastées en matière d'équipement scolaire public et privé (*figures 2 et 3*). La capitale de la RPC, qui constitue une municipalité autonome<sup>12</sup> peuplée de 12,4 millions d'habitants, est la ville la mieux dotée en institutions scolaires de tous niveaux; ses établissements supérieurs, les plus prestigieux du pays, drainent vers eux les meilleurs éléments de la nation. Quant au Yunnan (394 000 kilomètres carrés, 40,94 millions d'habitants, dont 10,889 millions recensés comme minorités nationales), c'est l'une des provinces chinoises les moins développées, mes interlocuteurs yunnanais n'hésitant pas à la qualifier d'« arriérée »; située loin du centre des décisions, elle a longtemps souffert de son enclavement<sup>13</sup>. Tournée vers les pays d'Asie du Sud-est pour des raisons historiques<sup>14</sup>, elle a été gênée par les tensions frontalières. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, elle a pleinement bénéficié du réchauffement des relations de la RPC avec ses voisins méridionaux.

En 1999, le réseau internet des écoles privées<sup>15</sup> a recensé pour la ville de Pékin 151 établissements scolaires *minban*, dont 82 pour le supérieur, 54 écoles

12 Quatre villes, les plus peuplées de Chine, sont dans ce cas: Pékin, Tianjin, Shanghai, Chongqing; elles disposent d'un gouvernement propre et ne dépendent pas des autorités provinciales comme les autres villes.

13 Région montagneuse et de hauts plateaux d'accès difficile (Kunming est située à 1800 mètres d'altitude), le Yunnan n'a été relié par chemin de fer au reste de la RPC que dans les années soixante-dix.

14 Jusqu'aux années soixante-dix, la seule voie ferrée existante était la ligne Kunming-Haiphong construite par les Français au début du XX<sup>e</sup> siècle. De part et d'autre de ses frontières avec les pays d'Asie du Sud-est, on retrouve les mêmes populations, qualifiées de « minorités nationales » en RPC.

15 Les écoles privées se sont regroupées en une association et elles disposent d'un site internet.

Figure 2 – Établissements scolaires de Pékin (1997)

Niveau	Établissements	Élèves
Maternelles	2 892	253 478
Éducation spéciale	24	7 115
Primaire	2 696	977 323
Pour jeunes délinquants	6	835
Secondaire professionnel	174	108 308
Secondaire général	735	626 208
– collèges	447	492 747
– lycées	288	133 461
Secondaire spécialisé	118	104 135
– technique	98	93 769
– écoles normales	20	10 366
Supérieur	65	229 041

Source : ministère de l'Éducation, *Educational Statistics Yearbook of China*, 1997 et 1998.

secondaires, 9 écoles techniques et 6 écoles maternelles. Pour toute la province du Yunnan, le réseau recense 7 établissements *minban*, dont quatre supérieurs, deux écoles primaires et secondaires, une école technique<sup>16</sup>. Conclusion, la ville la mieux dotée en établissements publics a le plus bénéficié des investissements privés, pour une série de raisons bien simples, outre la présence de capitaux, la capitale offre certainement les meilleures conditions de rentabilité pour les investisseurs, non seulement elle peut attirer à elle des étudiants venus des quatre coins du pays, mais les établissements privés peuvent facilement recruter dans le secteur public leur personnel administratif et enseignant. Les premiers à s'être intéressés aux écoles privées sont d'ailleurs des enseignants à la retraite, aussi bien en tant que fondateurs que comme professeurs. D'après une enquête réalisée auprès de 100 établissements supérieurs privés, consultable sur le réseau, leur personnel éducatif est composé à 33 % de retraités de l'Éducation nationale, ayant entre 60 et 70 ans, ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes. Par ailleurs, les établissements privés sont d'une taille relativement modeste, d'après la même enquête, trois de ces établissements dépassaient les 10 000 étudiants, 11 avaient entre 10 000 et 5 000 étudiants, et 64 % avaient moins de 1 000 étudiants.

16 Tant pour Pékin que pour le Yunnan (en fait la ville de Kunming et ses environs immédiats), il s'agit des établissements recensés sur le réseau des écoles privées. Ces chiffres ne sont pas complets, puisque ne s'y trouve pas l'école primaire et secondaire que j'ai pu visiter dans la banlieue de Kunming. Mes interlocuteurs, sans pouvoir donner un chiffre sûr, les évaluaient à au moins huit pour la seule ville de Kunming, chiffre qui demeure très inférieur à celui des écoles privées de Pékin.

Dans le supérieur, la fièvre des fondations a atteint deux pics durant les années 1984-1988 et 1992-1994. Un exemple parmi d'autres, l'université chinoise de science, technologie et gestion (*Zhongguo keji jingying guangli daxue*<sup>17</sup>), dite *minban*, est sans doute l'une des plus anciennes de ce type. Elle a été fondée en mai 1985 dans le quartier des universités au nord-ouest de Pékin (Haidian). Son actuelle présidente, M<sup>me</sup> Jiang Shuyun, qui est aussi sa fondatrice, est une enseignante à la retraite, elle est membre du Parti et de la Conférence consultative politique du peuple chinois<sup>18</sup>. Impressionnée par les bâtiments flambant neufs de cette université et par sa localisation dans l'un des meilleurs quartiers de la capitale du point de vue de l'éducation, je n'ai pas réussi à faire dire à sa fondatrice d'où lui étaient venus les fonds et comment elle avait réussi à obtenir ce terrain; elle s'est contentée de me dire que les débuts avaient été très difficiles. Cette université déclare avoir 10 000 étudiants, 800 professeurs, dont 300 à temps complet, les autres venant de l'université de Pékin, de Qinghua, de l'université normale, de l'université du Peuple, etc., autrement dit des établissements les plus prestigieux de la capitale et du pays. Comme preuve de la qualité de ses résultats, elle s'enorgueillit d'avoir reçu les félicitations des autorités municipales concrétisées par des aides financières. Pourtant, malgré les certificats d'excellence obtenus, cette université ne se retrouve pas dans la liste des établissements supérieurs privés les plus réputés donnée sur le réseau (site [www.cvedu.com.cn](http://www.cvedu.com.cn)). C'est une université polyvalente qui enseigne aussi bien des matières littéraires (langues étrangères), que les sciences, l'industrie, l'économie, le commerce, les arts, la médecine, etc., et offre 80 spécialités. Sa présidente affirme qu'elle peut s'adapter à la demande et est prête à proposer des formations en fonction de la conjoncture. Elle est dotée d'équipements modernes (salles informatiques, laboratoires de langue et autres, bibliothèque) et attache beaucoup d'importance à la pratique de l'anglais, une partie de ses étudiants étant destinés à poursuivre leurs études à l'étranger à leurs frais (États-Unis, Canada, Australie), 1 000 à ce jour. Depuis sa fondation, elle a formé 25 000 étudiants. Pour être admis, la première condition à remplir par les candidats est de respecter les principes définis par le Parti (amour de la patrie, du peuple, du socialisme) et d'être en bonne santé (site [www.888edu.net](http://www.888edu.net)); il faut être bachelier et avoir obtenu au concours national d'entrée à l'université une note dans la limite de 100 points au-dessous de la barre fixée pour être accepté dans une université d'État (soit entre 580 et 679 points). La clientèle visée est bien celle qui n'a pas trouvé sa place dans le secteur public, c'est d'autant plus vrai que sont également recrutés des bacheliers issus aussi bien de l'enseignement général que technique qui n'ont pas passé le concours; soumis à un test, s'ils n'ont pas le niveau requis,

17 J'ai visité cette université et ai été reçue par sa présidente. La présentation qui m'a été faite de cet établissement est la reproduction fidèle de celle que l'on trouve dans la brochure éditée pour son dixième anniversaire et celle donnée sur internet.

18 Cette assemblée sert de vitrine démocratique à la RPC, elle compte parmi ses membres des représentants des anciens partis démocratiques qui avaient rejoint le PCC dans un front uni, ainsi que des représentants des divers groupes sociaux, femmes, écrivains, minorités nationales, Chinois d'outre-mer, représentants des syndicats, etc., et bien sûr des membres du Parti. Elle ne dispose d'aucun pouvoir si ce n'est consultatif comme son nom l'indique, mais y siéger est considéré comme très prestigieux.

Figure 3 – Établissements scolaires de la province du Yunnan (1997)

Niveau	Établissements	Élèves
Maternelles	1412	537 196
Éducation spéciale	15	1 347
Primaire	23 724	852 704
Pour jeunes délinquants	1	26
Secondaire agricole et professionnel	217	113 796
Secondaire général	2 240	525 204
– collèges	431	525 204
– lycées	1 809	462 704
Secondaire spécialisé	146	116 834
– technique	118	86 430
– écoles normales	28	30 404
Supérieur	26	58 616

Source : ministère de l'Éducation, *Educational Statistics Yearbook of China*, 1997 et 1998.

ils sont intégrés dans des classes de rattrapage. Par ailleurs, cet établissement propose des formations courtes complémentaires à des adultes. Pour ce qui est des frais de scolarité, suivant les matières choisies, sur le papier, ils varient entre 1 800 et 2 500 yuan par semestre. Les études ne seraient donc pas plus chères dans le privé que dans le public. Tout comme ceux du public, ces chiffres sont loin de refléter la réalité, ils correspondent tout simplement aux sommes officiellement autorisées ; mais il faut y ajouter des frais pour le logement, les livres, une assurance et autres frais divers. De plus, il n'est pas interdit aux familles de jouer les mécènes et de verser des dons volontaires à titre d'encouragement, sans aucune limite. La présidente de cette université affirme que ses diplômés n'ont aucun mal à trouver un travail, l'université ne le leur garantit pas mais fournit des lettres de recommandation et fait jouer son réseau de relations.

Pour ce qui est de Kunming, capitale provinciale du Yunnan, je m'arrêterai sur deux exemples, une école secondaire sous contrat, une école primaire et secondaire privée. L'école secondaire annexe de l'université du Yunnan réunit un collège et un lycée, elle est l'une des plus réputées de la ville, compte tenu de son taux de réussite au concours d'entrée à l'université. C'est une école *minban gongzhu* (école privée, aide publique), autrement dit sous contrat, une variante du système « propriété publique, gestion privée » décrit plus haut. Il s'agit à l'origine d'une école secondaire publique qui en 1997 a passé un contrat avec l'État, c'est-à-dire avec la Commission de l'éducation du Yunnan, celle-ci verse les salaires des personnels mais ne fournit aucune autre contribution. Pour 2 600 élèves, cette école a 39 classes, ce qui fait une moyenne de 66 élèves par classe (certaines classes peuvent en avoir 70, situation courante dans les grandes villes). Les collégiens ayant

l'âge de la scolarité obligatoire, en théorie, seuls les lycéens paient des droits. Les frais de scolarité se montent à 2500 yuan par an, somme arrêtée avec l'accord des autorités provinciales selon les critères fixés par le gouvernement, mais là aussi il n'est pas interdit aux parents de verser des dons volontaires. Avant chaque rentrée, au moment des inscriptions, le directeur est harcelé par des parents prêts à payer des sommes bien supérieures aux droits normaux pour que leur enfant soit accepté. Mais l'école est tenue de respecter la carte scolaire. L'un des avantages non négligeable dont elle dispose, grâce à ses liens avec l'université du Yunnan, qui se trouve dans le même quartier et qui lui fournit une partie de son financement et de ses élèves (les enfants des employés de l'université), est d'avoir droit d'y envoyer ses dix meilleurs lycéens chaque année sans qu'ils soient obligés de passer le concours national. Compte tenu de son succès, cette école est très à l'étroit dans ses murs actuels, le « bourrage » des classes ne semble pas poser de problème particulier de discipline comme j'ai pu le constater *de visu*, mais il illustre le manque d'équipements scolaires dont souffre cruellement toute la Chine.

Quant à l'école privée de Kunming que j'avais prévu de visiter, comme elle était en pleine restructuration, son directeur m'a servi de guide dans un autre établissement, une école primaire et secondaire mixte, avec lequel il était en négociation en vue d'une fusion destinée à résoudre leurs problèmes respectifs. Pour obtenir l'autorisation du bureau de l'éducation de la province du Yunnan, le directeur et fondateur de l'école Huashuai a dû présenter un projet achevé. Il a acquis les terrains, construit les bâtiments et recruté les enseignants. Il devait également posséder des capitaux jugés suffisants. Lancé en 1993, ce n'est qu'après avoir obtenu l'autorisation officielle que le projet a fini par aboutir et que l'école a recruté ses premiers élèves au mois d'août 1995. L'école Huashuai est située dans un environnement champêtre des plus agréable, montagneux et boisé, sur un terrain de 90 *mu* (6 hectares), dont 45 *mu* utilisables, achetés pour quatre-vingt-dix-neuf ans à un village dans une portion de son terroir impropre à l'agriculture.

D'après la brochure, le capital s'élève à 21 millions de yuan et les fonds proviennent d'une entreprise d'aluminium; selon le directeur, ils ont été réunis par quelques amis, les deux n'étant pas incompatibles. Comme la plupart des écoles primaires et secondaires privées, elle offre la pension à la totalité de ses élèves qui ont la possibilité de rentrer chez eux le week-end. Ce type d'écoles s'adresse en priorité à des chefs d'entreprise ou des commerçants qui n'ont pas le temps de s'occuper de leur enfant et qui attendent de l'école une prise en charge totale. Les bâtiments s'étendent sur 12000 mètres carrés, l'école dispose d'une piscine, de plusieurs terrains de sport pour le football, le basket, l'athlétisme, etc. Elle est entourée de murs et grillages et est surveillée 24 heures sur 24 par des gardiens. Les salles de classe sont relativement petites et peuvent accueillir entre 20 et 35 élèves, ce qui est peu par rapport au public. Les pensionnaires disposent de chambres, qu'ils partagent à deux, équipées de toilettes avec douche. Afin de les habituer à se prendre eux-mêmes en charge, les élèves doivent assurer l'entretien de l'école (balayage et nettoyage). Les enseignants sont pour la plupart assez jeunes et diplômés de l'université normale du Yunnan ou d'une école normale secondaire, ils reçoivent entre 1200 et 1400 yuan de salaire mensuel, soit l'équivalent du salaire d'un professeur de l'université du Yunnan, ils sont logés sur place



et assurent 15 heures de cours par semaine. Pour les familles, les frais se montent normalement à 8 000 yuan par semestre, après paiement d'un droit d'inscription de 25 500 yuan. Là aussi, la pratique des dons volontaires est encouragée, une année une famille a ainsi offert 110 000 yuan. Mais l'école a été obligée de baisser ses prix à 5 500 yuan par semestre faute de candidats, il n'y a eu aucune inscription en 1999, et seulement 55 l'année d'avant, tous niveaux confondus.

Pour que Huashuai puisse vivre sur les frais de scolarité, d'après son directeur, il lui faudrait 600 à 650 élèves, or elle n'en a même pas la moitié. C'est pour cette raison qu'il souhaite fusionner avec un autre établissement privé qui connaît les mêmes difficultés. Ces difficultés sont directement liées aux aléas que connaissent les chefs d'entreprise et commerçants dont les enfants constituent la clientèle privilégiée de ce type d'établissement. Il n'est pas rare qu'un élève soit obligé d'interrompre brutalement sa scolarité en milieu d'année pour cause de revers de fortune parentale. Pour ce qui est du contenu de l'enseignement, comme toutes les écoles privées, Huashuai se conforme aux programmes fixés par le ministère de l'Éducation. Dès la deuxième année de primaire, les élèves sont initiés à l'anglais, le directeur reconnaît que les résultats ne sont pas très bons faute d'un environnement favorable; ils reçoivent également une formation en informatique. L'école insiste sur le développement de la personnalité et attache beaucoup d'importance à la formation artistique, musicale et physique.

C'est là un autre point commun à toutes les écoles privées, du moins si on en croit leur publicité. En dehors de leur programme général qui ne peut se démarquer de celui des établissements publics, elles essaient d'attirer la clientèle en se dotant du matériel le plus moderne (laboratoires de langue, ordinateurs), et en mettant en avant les activités d'éveil qu'elles proposent. C'est le cas, par exemple, de l'école privée des Étoiles de Pékin (*Beijingshi sili xingxing xuexiao*) qui a été fondée en 1997, dans le quartier de Haidian et qui réunit, elle aussi, un niveau primaire (six ans) et un collège (trois ans). Parmi ses enseignants, il y a des étrangers, des jeunes, des moins jeunes et des retraités, ces derniers ayant l'avantage de bénéficier d'une solide expérience (d'après la publicité consultable sur internet). Elle initie ses élèves à l'anglais et à l'informatique dès la première année de primaire, et propose de nombreuses activités extrascolaires comme la pratique d'un instrument de musique, la danse, la peinture, la calligraphie, les échecs chinois, les arts martiaux, le football. Située à Pékin, elle a l'avantage d'avoir pu recruter des enseignants étrangers anglophones, contrairement à Huashuai. La fondation d'établissements à financement mixte (chinois et étranger) est vivement encouragée, surtout avec des pays anglophones. Cela passe par des accords d'échanges très appréciés des familles, car d'une part l'accueil d'enseignants étrangers permet de garantir la qualité de l'enseignement de l'anglais et d'autre part cela ouvre de meilleures perspectives pour des études à l'étranger. La course à la légitimité se fait en vantant un matériel ultramoderne, un personnel des plus compétents, des techniques éducatives à la pointe de ce qui est censé se faire dans les pays les plus avancés, des relations privilégiées avec l'extérieur. Pourtant au cours de mon enquête et à travers mes lectures, j'ai été frappée par un phénomène qui m'a paru pour le moins curieux: en dehors de la question des équipements et de l'introduction de nouvelles matières d'enseignement (essentiellement langues étrangères et

initiation à l'informatique), et malgré leurs déclarations de principe, éducateurs et législateurs semblent se désintéresser de la personnalité et des souhaits de ceux auxquels ils s'adressent en priorité. La jeunesse m'a paru singulièrement absente des spéculations des uns et des autres.

L'existence des écoles privées dépend entièrement du bon vouloir des autorités centrales et locales, à qui elles doivent rendre régulièrement des comptes, tant sur leur gestion que sur leur enseignement. L'État reste omniprésent, gardant un œil soupçonneux sur ces institutions, les soumettant à toutes sortes de contrôles et de tracasseries administratives. Non seulement il s'assure que les programmes nationaux sont respectés, mais il veille surtout à ce que l'éducation politique garde sa place. Quant aux responsables des écoles privées, s'ils se plaignent d'être trop limités dans leurs initiatives et reprochent à la politique gouvernementale de ne pas être assez libérale, cela ne les empêche pas de regretter que l'État se contente d'encouragements verbaux, quand ils en attendent des subventions. C'est d'ailleurs ce que réclament et obtiennent certaines institutions en se fondant sur leur réussite, à moins qu'elles ne jouent sur leurs relations. Pour obtenir l'aval des autorités, il ne suffit pas de bien connaître les procédures officielles, il faut surtout savoir ouvrir les bonnes portes.

Je n'ai évoqué ici que des institutions qui, ayant acquis une reconnaissance officielle, ont pignon sur rue. Mais à côté de cela, dans les villes, il existe une foule d'officines de taille réduite qui proposent des cours du soir ou des sessions de formation pour les examens. Ces « écoles » sont installées dans des arrière-boutiques ou tout simplement chez des particuliers de manière plus ou moins illégale. Dans le cadre de la politique de l'enfant unique, qui a surtout été appliquée avec succès dans les villes, les familles en milieu urbain sont disposées à consentir les plus gros sacrifices financiers pour assurer la meilleure éducation à leur enfant, au besoin en mobilisant les revenus et les économies de toute la famille (parents et grands-parents). Ce sont elles qui sont la cible privilégiée de ces boîtes à examens et autres cours du soir. Fondées la plupart du temps par des enseignants, elles exploitent une double détresse: celle des enseignants eux-mêmes qui ne peuvent plus vivre avec leur seul salaire, celle des familles qui tiennent à ce que leur enfant réussisse les divers examens qui dès le primaire jalonnent la vie des écoliers en RPC. L'éducation dans son ensemble est gagnée par la fièvre de l'argent.

## **Le prix de l'éducation et les désillusions du privé**

Qu'elles se tournent vers le public ou le privé, à supposer qu'elles en aient les moyens, les familles se heurtent à un même problème: l'éducation pèse de plus en plus lourd sur leur budget. Un salaire moyen n'a pas grande signification en RPC: il n'existe pas de statistiques fiables sur ce sujet, les écarts sont très importants entre les revenus les plus bas et les plus élevés (dans les seules villes, de quelques centaines de yuan à plusieurs dizaines de milliers de yuan) et enfin la pratique est devenue courante de rechercher un travail d'appoint (par exemple, les enseignants du public qui complètent leur revenu en allant travailler dans le privé). Pourtant une scolarité obligatoire et gratuite de neuf ans est inscrite dans la loi de l'éducation et a eu droit à un texte législatif particulier daté du mois de juillet 1986 qui,

dans son article 10, prévoit des bourses pour les plus démunis [Guo, 1995 : 72-73]. D'après les statistiques officielles, en 1997, 98,92 % des enfants en âge scolaire fréquentaient une école primaire, 87,1 % un collège [ministère de l'Éducation, 1999 a : 106-107]. Ces chiffres se basent sur les inscriptions; ils ne reflètent ni la fréquentation effective, ni les fortes disparités régionales. Dans les campagnes, où vit la majorité de la population, il existe toute une frange qui n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants dans une école primaire, et encore moins dans une école secondaire, pour des raisons de distances, ou tout simplement parce que les enfants ont déjà intégré le monde du travail.

En 1982, avec un pourcentage officiel de scolarisation de 93,19 %, en tenant compte de la fréquentation des écoles, dans certaines régions rurales, 65 % des enfants suivaient régulièrement les cours [Béja, Trollet, 1986 : 146]. Comment les responsables de l'Éducation nationale peuvent-ils attendre des écoles privées qu'elles les aident à rendre effective l'obligation scolaire, sachant que les moins bien loties en établissements primaires et secondaires dignes de ce nom sont les campagnes les plus défavorisées et les plus reculées? Théoriquement, c'est précisément là que l'État devrait intervenir, en investissant dans ces régions les sommes qu'il tente d'économiser dans les zones plus avancées en faisant appel au privé.

Dans les textes officiels perce une réelle inquiétude de voir l'éducation obligatoire remise en cause, quand ils rappellent qu'elle doit rester l'un des objectifs prioritaires de la réforme éducative et qu'elle ne doit pas être mise en danger par le prélèvement de droits de scolarité trop élevés au niveau du primaire et des collèges tant dans le secteur public que privé, ce qui prouve par la même occasion que, malgré leur gratuité inscrite dans la loi, certains établissements publics passent outre. Ainsi, non seulement l'existence des écoles privées ne peut permettre de résoudre les problèmes des régions les plus défavorisées en équipement scolaire, mais elles insufflent leur esprit de profit au secteur public.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les textes officiels qui, depuis le lancement des réformes, permettent de dresser la liste des reproches qui sont faits aux écoles privées, le reproche le plus récurrent étant leur rapport à l'argent [Commission de l'éducation, 1993 et 1998; Guo, 1995; ministère de l'Éducation, 1999 a, 1999 b]. Si les autorités insistent régulièrement sur la nécessité de maintenir les frais de scolarité dans les limites raisonnables définies par la loi, les responsables des établissements privés dénoncent quant à eux les taxes abusives qu'ils doivent acquitter pour se voir délivrer autorisations et autres certificats de conformité, le tout laissant largement la porte ouverte à toutes les formes d'abus possibles. Ils ne manquent pas de rappeler que, selon les textes officiels, les écoles ne doivent pas être considérées comme des entreprises commerciales et dénoncent par la même occasion les impôts que les autorités locales essaient pourtant de leur extorquer en les considérant comme telles. Par ailleurs, les écoles privées se disent victimes d'une politique timorée qui ne leur laisse pas suffisamment de liberté. Il est vrai aussi que les responsables de l'éducation, aux niveaux central et local, traînent parfois les pieds pour donner les autorisations indispensables, et freinent l'application d'une politique qui ne semble pas avoir remporté leur adhésion, au point qu'ils doivent être régulièrement rappelés à l'ordre [ministère de l'Éducation, 1999 b]. Une déclaration du vice-premier ministre Li Lanqing, présenté par certains de mes

interlocuteurs comme le porte-parole des opposants à la politique de privatisation, aurait causé un tort irréparable aux écoles privées; en les qualifiant d'« écoles aristocratiques » (*guizhu xuexiao*), terme méprisant évoquant une aristocratie de l'argent et non du savoir, il aurait détourné d'elles les plus hauts cadres du Parti qui hésiteraient à y envoyer leurs enfants par peur des critiques. Pour certains fondateurs d'écoles, gagner ce public reviendrait à assurer leur avenir. En fait, les hauts cadres du Parti ont la possibilité de choisir les meilleures écoles publiques du pays, voire d'envoyer leurs enfants poursuivre des études à l'étranger; ils n'ont nul besoin des actuelles écoles privées.

Secteur privé et secteur public souffrent des mêmes maux, le manque de moyens et de personnel compétent. Comme nous l'avons vu, les écoles privées comptent, pour pouvoir vivre, sur la contribution des familles; si elles connaissent des difficultés, c'est qu'elles n'ont pas encore réussi à conquérir une clientèle suffisante. Aux yeux de la population, et les nouveaux riches ne font pas exception, il leur reste à faire leurs preuves. Les lois de la concurrence qui les opposent au secteur public ne jouent pas encore en leur faveur. Dans la mesure où les familles peuvent choisir une école, et cela vaut pour les nouveaux riches comme pour les hauts cadres du Parti; leur critère est simple: le taux de réussite aux examens et au passage de l'un à l'autre niveau (du primaire au collège, du collège au lycée, du lycée à l'université). Qu'une école privée affiche un taux de réussite de plus de 90 % au concours des universités, elle verra affluer vers elle plus de candidats qu'elle ne pourra en accueillir, quels que soient ses prix. Mais ici est en cause la compétence du personnel enseignant, les écoles privées recrutant soit parmi les retraités, soit parmi des jeunes inexpérimentés ou ayant une formation insuffisante. Si, tous niveaux confondus, elles se vantent dans leur publicité de bénéficier de l'expérience de retraités de l'Éducation nationale, la présence de ceux-ci est loin d'être une garantie de dynamisme. Par ailleurs, les écoles privées sont victimes aussi de la clientèle à laquelle elles sont condamnées à s'adresser. En effet, dans la mesure où le secteur public se réserve les meilleurs sujets, elles doivent se contenter, certes des plus riches, mais aussi des moins doués. Les statistiques rendent compte de la croissance continue du nombre de créations, mais elles ne disent rien sur les établissements qui ont dû fermer leurs portes faute d'élèves, rien non plus sur les escroqueries auxquelles certaines créations ont donné lieu, la fondation d'une école pouvant offrir une bonne opportunité pour subtiliser les économies d'investisseurs potentiels. De l'aveu même de leurs fondateurs, les écoles privées souffrent d'une instabilité chronique. Mais si les pionniers de l'éducation privée oscillent entre enthousiasme et désillusion, nombreux sont ceux qui sont prêts à prendre le relais. L'éducation privée a au moins remporté l'adhésion d'une partie du public visé, les investisseurs potentiels qui espèrent bien en tirer de solides profits.

### **Quel avenir pour les écoles privées en RPC ?**

Malgré les difficultés rencontrées, les prévisions des uns et des autres sont des plus optimistes; après celle des années 1984-1988 et 1992-1994, nous devrions assister à une nouvelle vague de créations. Appliqués à l'éducation, les slogans « compter sur ses propres forces » (rejet de l'aide extérieure) et « marcher sur ses

deux jambes » (agriculture et industrie) ont gagné une nouvelle jeunesse, avec une signification sensiblement différente : le premier s'adresse désormais aux instances locales, aux institutions éducatives elles-mêmes et finalement aux familles qui sont vivement encouragées à ne plus se reposer entièrement sur l'État ; le second sert à célébrer l'association du public et du privé. Le vocabulaire utilisé pouvant recouvrir des réalités fort différentes en fonction de la conjoncture (voir par exemple le terme *minban*), il est parfois très difficile de tracer une ligne de démarcation claire et nette entre secteur privé et public, ce dernier ne garantissant pas la gratuité des études. L'État entend bien ne céder aucune de ses prérogatives en matière de contrôle des enseignements. En reviendra-t-on au système appliqué durant la période impériale depuis la dynastie des Song (960-1279) ? Dans le cadre des concours mandarinaux, l'État laissait en effet la majorité de l'éducation aux initiatives privées, il lui suffisait de fixer le contenu des examens pour contrôler celui de l'éducation sans avoir à s'en occuper directement. L'État communiste se laissera-t-il tenter par la privatisation générale de l'éducation ? C'est la tendance qui semble se dessiner avec la formule « propriété publique, gestion privée », ou sa variante « école privée, aide publique », appliquée à des établissements secondaires autrefois publics.

Si, à la surprise de certains observateurs <sup>19</sup>, la politique des réformes a souvent pris une direction opposée à tout ce qui a pu se faire entre 1949 et 1978, si au nom du pragmatisme les idéologues du Parti en sont arrivés à une formule aussi peu rationnelle que « économie de marché socialiste à la chinoise » et à bien d'autres du même genre, il est plus que douteux que le PCC lâche la bride aux citoyens de la RPC, sur un terrain aux enjeux idéologiques aussi délicats que l'éducation. Mais c'est un tout autre danger immédiat qui menace l'éducation de la RPC. Les observateurs de l'économie chinoise ont pu constater que, contrairement au phénomène d'entraînement escompté par les réformateurs, les écarts existants ont eu tendance à se creuser [Démurger, 1999 ; Sanjuan, 2000]. Avec l'encouragement du privé et la privatisation insidieuse du secteur public, les déséquilibres constatés dans les autres secteurs de l'économie et de la société risquent fort de se retrouver dans l'éducation. En matière éducative, les modèles de référence de la RPC sont désormais les États-Unis et le Japon, conversion qui a de quoi surprendre dans un pays qui continue à se proclamer communiste, mais la RPC n'en est pas à un paradoxe près...

#### BIBLIOGRAPHIE

- AGELASTO M., ADAMSON B. [1998], *Higher Education in Post-Mao China*, Hong Kong University Press, 492 p.
- BERGÈRE M.-C. [1989], *La République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 331 p.
- BÉJA J.-Ph., TROLLET Pierre [1986], *L'Empire du milliard. Populations et société en Chine*, Paris, Armand Colin, 317 p.

---

19 À propos de ce qui s'est écrit en France dans les années 1980-1990 sur la Chine, il serait intéressant de refaire l'exercice auquel s'est livré Simon Leys pour les années 1950-1970 [voir Leys, 1983], ce qui donnerait lieu à quelques surprises.

- COMMISSION NATIONALE DE L'ÉDUCATION [1993], *Zhongguo jiaoyu gaige he fazhan wenxian xuanbian* (Choix de documents sur la réforme et le développement de l'éducation en Chine), Pékin, Renmin jiaoyu chubanshe, 143 p.
- COMMISSION NATIONALE DE L'ÉDUCATION [1998], *Zhonghua renmin gongheguo xianxing jiaoyu fagui huibian 1990-1995* (Recueil de lois et règlements en vigueur dans l'éducation de la République populaire de Chine 1990-1995), 2 vol., 2081 p.
- GAO J. [1994], *Zhongguo jiaoyu shi yanjiu – xiandai fenjuan* (Recherches sur l'histoire de l'éducation en Chine – volume sur la période contemporaine), Shanghai, Huadong shifan daxue chubanshe, 477 p.
- DÉMURGER S. [1999], « Infrastructures, éducation et croissance régionale en Chine », *Revue d'économie du développement*, 1-2: 71-93.
- GUO Q. (éd.) [1995], *Zhonghua renmin gongheguo jiaoyu fa quanshu* (Encyclopédie des lois sur l'éducation en République populaire de Chine), Beijing, Beijing guangbo xueyuan chubanshe, 1146 p.
- LEYS S. [1983], « Sottises et vérités sur la Chine », *Lire*, 98: 21-58.
- LEYS S. [1998], *Essais sur la Chine*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 825 p.
- LIU F. [1995], *Zhongguo jiaoyu de weilai* (L'avenir de l'éducation en Chine), Hefei, Anhui jiaoyu chubanshe, 409 p.
- MAO L., SHEN Q. [1989], *Zhongguo jiaoyu tongshi* (Histoire générale de l'éducation en Chine), Jinan, Shandong jiaoyu chubanshe, 6, 476 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION [1985 a], *Zhongguo jiaoyu chengjiu – Achievement of education in China – Statistics 1949-1983*, Pékin, Renmin jiaoyu chubanshe, 492 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION [1985 b], *Zhongguo jiaoyu chengjiu – Achievement of Education in China – Statistics 1980-1985*, Pékin, Renmin jiaoyu chubanshe, 127 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION [1998], *1997 nian putong gaodeng xuexiao zhaosheng gongzuo nianjian* (Annuaire de travail pour le recrutement des étudiants des universités et instituts supérieurs, année 1997), 329 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION [1999 a], *Zhongguo jiaoyu nianjian – China educational yearbook – 1998*, Pékin, Renmin jiaoyu chubanshe, 1059 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION [1999 b], *Shenhua jiaoyu gaige – quanmian tuijin suzhi jiaoyu, di san ci quanguo jiaoyu gongzuo huiyi wenjian huibian* (Approfondir la réforme éducative, encourager à fond une éducation de qualité, recueil de documents de la troisième assemblée de travail sur l'Éducation nationale), Pékin, Gaodeng jiaoyu chubanshe, 357 p.
- PEPPER S. [1996], *Radicalism and Education Reform in 20th century China – The Search for an Ideal Development Model*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 610 p.
- ROUX A. [1998], *La Chine au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 192 p.
- SANJUAN T. [2000], *La Chine territoire et société*, Paris, Hachette, 189 p.
- TESSIER P. [1978], *L'Éducation en Chine populaire*, Paris, Petite collection Maspero, 234 p.
- WANG B. (éd.), WU N., HU Y. [1997], *Zhongguo dugai sixue yu jindai sili xuexiao yanjiu* (Recherches sur les écoles privées anciennes et modernes en Chine), Jinan, Shandong jiaoyu chubanshe, 563 p.
- WU N. [1996], *Zhongguo gudai sixue fazhan zhu wenti yanjiu*, Beijing, Zhongguo shehui kexue chubanshe, 292 p.
- WU Z. [1999], *Sili xuexiao bijiao yanjiu yu guojia guanxi jiaodu de fensi* (Étude comparée des écoles privées et analyse de leur rapport à l'État), Beijing, Beijing shifan daxue, 214 p.